



# Anatomie de la fleur

## 10984

NOTICE



Retrouvez  
l'ensemble  
de nos gammes sur :  
[www.pierron.fr](http://www.pierron.fr)

 **PIERRON**  
ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE SCIENTIFIQUE

**PIERRON - ASCO & CELDA** • CS 80609 • 57206 SARREGUEMINES Cedex • France

Tél. : 03 87 95 14 77 • Fax : 03 87 98 45 91

E-mail : [education-france@pierron.fr](mailto:education-france@pierron.fr)

## 1 - Introduction

Modèle 3D de l'anatomie d'une fleur de dicotylédone permettant d'expliquer la fécondation des angiospermes. Les anthères et l'ovaire sont présentés en coupe afin de montrer clairement les structures internes. Des grains de pollen sont visibles sur le style.

## 2 - Contenu de l'emballage

Une fleur livrée démontée.

## Caractéristiques

Hauteur 310 mm x diamètre 260 mm (avec le support).

## Descriptif

Les sépales et les pétales forment le périanthe. Les pétales forment la corolle et les sépales forment le calice.

L'anthère est l'organe mâle qui contient les cellules reproductrices, le pollen. L'anthère et le filament constituent l'étamine.

Le stigmate est l'organe femelle qui reçoit les grains de pollen lors de la pollinisation. Le stigmate, le style et l'ovaire constituent le pistil.

L'ovaire est l'organe femelle qui contient les ovules. Une fois fécondés, les ovules donnent les graines, la paroi de l'ovaire évolue pour donner la paroi du fruit (ou péricarpe). L'ovaire donne le fruit.

- 1- Réceptacle
- 2- Pétale
- 3- Sépale
- 4- Pistil
  - a. Stigmate avec grains de pollen
  - b. Style
  - c. Ovaire
- 5- Étamine
  - a. Anthère
  - b. Filament
- 6- Pollen
- 7- Tube pollinique
- 8- Sac embryonnaire
- 9- Antipodes
- 10- Noyaux polaires
- 11- Cellule œuf et synergides

## 1 - Entretien

Aucun entretien particulier n'est nécessaire. Toutes les opérations de maintenance ou de réparation doivent être réalisées par PIERRON - ASCO & CELDA. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le Service Clients.

## 2 - Garantie

Les matériels livrés par PIERRON - ASCO & CELDA sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pourrions admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. À l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.